



Compte-rendu de la réunion de concertation organisée en Martinique

Travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du volet ultramarin du Plan national en faveur des migrateurs amphihalins (PNMA)

Le 21 octobre 2020, dans les locaux de la Direction de la Mer de Martinique

Direction de l'Appui aux Stratégies Biodiversité
Rédaction : Marina Tomadin
Relecture et contribution : Bénédicte Valadou

L'ensemble des départements et régions d'outre-mer (DROM) présente **47 espèces de poissons diadromes**, en majorité amphidromes. A titre de comparaison, il y a 12 espèces, identifiées comme diadromes présentes en métropole.

Une première mission a été organisée par l'OFB dans la région Antilles-Guyane dans le cadre de l'élaboration du volet ultramarin du **Plan national en faveur des migrateurs amphihalins (PNMA)**, qui prend en compte les espèces des territoires d'outre-mer pour lesquelles le code de l'environnement s'applique.

Initialement prévue du 19 au 28 octobre, cette mission est finalement programmée du 19 au 24 octobre après annulation de la partie « Guadeloupe » du fait de la circulation très active du virus COVID 19 sur l'archipel.

L'objectif était de rencontrer l'ensemble des acteurs des territoires de Guyane et de Martinique à associer à la démarche dans le but :

- 1- Faire connaissance entre acteurs concernés par les migrateurs amphihalins et échanger sur les travaux engagés ;
- 2- Partager les constats et les besoins pour faire un état des lieux de la situation actuelle ;
- 3- Formuler des propositions spécifiques au territoire en faveur d'une meilleure gestion de ces espèces et du continuum terre-mer.

A l'issue de ces différents temps de concertation, une session dédiée au PNMA devrait être programmée lors d'une rencontre *ad-hoc*, *espérée au cours du 1^{er} trimestre 2021*, pour une mise en commun avec les autres départements d'outre-mer qui constituera le socle du volet ultramarin du PNMA.

Ce compte-rendu reprend l'ensemble des échanges qui ont eu lieu en Martinique lors de la réunion qui s'est tenue le 21 octobre dans les locaux de la Direction de la Mer de Martinique.

Le support de l'atelier est joint à ce compte-rendu en format PDF.

Atelier de concertation ultra-marin en MARTINIQUE : le mercredi 21 octobre, 8h-12h, dans les locaux de la DM de Martinique

I. Liste des participants présents

- Alexandre ARQUE, Office de l'eau
- Nicolas BARGIER, HYDRECO (*en visio*)
- Christelle BERANGER, Observatoire martiniquais de la biodiversité
- Etienne BEZAULT, Université des Antilles (*en visio*)
- Angélique BONNET, HYDRECO (*en visio*)
- Johan LE CARRER, Parc naturel marin
- Gaël DENYS, OFB (*en visio*)
- Jean-Pierre GOUT, DEAL
- Francis MARGUENAT, OFB
- Françoise NEGOUAI, CTM
- Benjamin DE MONTGOLFIER, Aquasearch
- Liam VILLENEUVE, CTM

Sont excusés/ se sont faits représenter :

- Dominique MONTI, Université des Antilles
- Laurent LOUIS-JEAN, Réserves naturelles
- Mélissa BOCALY, Office de l'eau
- Aude BRADOR, Parc naturel marin
- Jacques JEAN-BAPTISTE, EDF
- Fabian RATEAU, ONF

II. Agenda de l'atelier

L'atelier a été programmé sur 4 heures et divisé en 4 séquences de travail :

- 1- **Faire connaissance** : un temps de partage et d'échange d'une demi-heure visant à permettre à chacun de « briser la glace » en répondant à 6 questions :
 - a. Quelle est sa fonction ?
 - b. Quels sont ses domaines d'intervention ?
 - c. Quel est son périmètre d'intervention et sur quel territoire ? (à terre / en mer / les 2)
 - d. Depuis combien de temps, travaille-t-il / elle sur ces sujets ?
 - e. Que représentent pour lui / elle les amphihalins ?
 - f. Quelles sont ses attentes de cette demi-journée ?
- 2- **Partager l'état des lieux et l'enrichir** : à l'aide de la méthode SWOT ou FFOM en français (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces), chaque participant contribue au partage des enjeux et des pressions propres à son territoire en identifiant ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces.
- 3- **Formaliser des propositions spécifiques au territoire** : autour d'un *world café*, les participants reprennent les thèmes les plus cités lors de la phase précédente et formulent des propositions pour répondre aux problématiques posées.
- 4- **Synthèse et bilan** : un temps d'échange sur la suite des travaux et sur les impressions à l'issue de l'atelier.

Quelques règles de travail sont données afin d'avoir des échanges bienveillants et constructifs dans lesquels chacun participe activement.

III. Déroulé de l'atelier

A. Séquence 1 : Faire connaissance

L'OFB prend un temps pour présenter son organisme, ses missions d'ordre général, ses missions dans les outre-mer et ses missions spécifiques aux espèces amphihalines (Cf. slides 7 à 10 de la présentation en pièce jointe).

Le plan national en faveur des migrateurs amphihalins (PNMA), ses objectifs, les espèces concernées et ses modalités d'élaboration sont ensuite présentées à l'ensemble des participants (Cf. slides 11 et 12).

S'ensuit le « *brise-glace* » sur un format de présentations croisées : chacun prend la parole à tour de rôle pour présenter une personne de l'assemblée qu'il connaît déjà en répondant aux 6 questions posées.

Suite au retour d'expérience de l'atelier en Guyane, ni la frise chronologique ni le support cartographique n'ont été utilisés en Martinique.

On note que les acteurs présents travaillent à l'échelle de la Martinique dans son ensemble. Deux acteurs représentent plus spécifiquement le milieu marin ; il s'agit du Parc naturel marin de Martinique et du bureau d'études Aquasearch. L'ensemble des personnes présentes a néanmoins une approche transversale à travers le continuum terre-mer et à ce titre, des attentes sur ce projet pour renforcer les connaissances et la communication sur ces espèces. Il est également intéressant de souligner l'intérêt des personnes mobilisées pour ces espèces avec des retours d'expériences antérieures sur les salmonidés, l'anguille ou l'esturgeon et donc une réelle motivation à approfondir ce sujet en Martinique.

L'UMS Patrinat et l'Université des Antilles représentent le monde de la recherche auquel on peut associer les deux bureaux d'étude présents, les autres partenaires étant des représentants des collectivités locales ; avec le parc naturel régional, l'office de l'eau et la collectivité territoriale de Martinique ; et de l'Etat avec l'OFB et la DEAL. L'ensemble des partenaires représentés permet donc d'avoir une vision partagée du territoire assez évidente. On note néanmoins l'absence de représentants de partenaires socio-économiques qui auraient pu modifier cette tendance. A ce sujet, l'existence de la fédération de pêche en Martinique est confirmée et la représentante de l'Observatoire de la biodiversité (PNR) possède deux de ses contacts.

B. Séquence 2 : Partager l'état des lieux et l'enrichir

En introduction de la 2nde séquence, l'OFB présente quelques résultats des travaux issus du partenariat entre l'ONEMA et le Museum national d'histoire naturelle (MNHN) qui ont abouti à des publications entre 2012 et 2015.

Un exercice est ensuite proposé aux participants à qui l'on distribue 4 cartes. En fonction des cartes obtenues, chacun est invité à formuler sur un post-it :

- Un atout du territoire pour la conservation et la gestion durable des amphihalins
- Une faiblesse
- Une opportunité/ un retour d'expérience/ une action bénéfique ou transposable en faveur de ces espèces
- Une menace/ un risque potentiel qui a été identifié

Le nombre de post-it est illimité !

L'ensemble des post-it est ensuite affiché dans la salle. L'équipe d'animation se charge de faire des regroupements d'idées et de les proposer aux participants afin de savoir si ces constats sont ou non partagés par l'ensemble de l'assemblée. Les photos des tableaux obtenus se trouvent en annexe de ce compte-rendu.

En préambule, il est rappelé que la pêche en rivière est interdite en Martinique du fait de la contamination des cours d'eau par la chlordécone. Des travaux avec l'Université de Poitiers sont en cours afin de réaliser des tests sur le sujet.

Toutefois, il existe du braconnage, en particulier en ce qui concerne les macrocrustacés. C'est d'ailleurs l'écrevisse introduite pour l'aquaculture, *Macrobrachium rozenbergii*, qui est la plus recherchée. Des travaux (thèse en cours) sont menés afin de mieux connaître l'impact des espèces introduites sur la faune locale (*Cherax quadricarinatus* remplace les *Macrobrachium sp.* dans leur milieu). Déjà abordée en introduction dans la séquence 1, la question des espèces exotiques envahissantes (EEE) apparaît donc centrale en Martinique.

Autre sujet cité, l'écosystème particulier que représente les mangroves. Il serait intéressant de savoir si des études ont été menées spécifiquement sur les amphihalins dans ce milieu de transition vers les embouchures.

Enfin, c'est la question des épisodes de sécheresse à répétition en Martinique et du non-respect des débits biologiques minimum qui est soulignée à plusieurs reprises comme un enjeu majeur pour le territoire.

Après ces échanges informels, les résultats du SWOT (FFOM) sont présentés ci-dessous.

Les **atouts**  de la Martinique pour la conservation/gestion des migrateurs amphihalins, sont :

- Son caractère de **hotspot de biodiversité avec des espèces patrimoniales**.
- La résilience du territoire (notamment pour faire face aux impacts du Changement Climatique).
- Le **réseau d'acteurs locaux** présents sur le territoire (ODE, BE, fédération de pêche, laboratoires de recherche (UA), OFB, collectivités, DEAL...) avec une gouvernance dédiée (CEB notamment).
- Des **opportunités de financements** conséquents à mobiliser sur un petit territoire.
- **Des outils existants** de gestion (PNMM) ou à portée réglementaire/ opposable (classement cours d'eau, SDAGE, interdiction de pêche en eau douce...).

Les **opportunités**  qui ont été soulignées pour la Martinique sont :

- **Presque toutes les espèces indigènes de Martinique sont amphihalines.**
- **Un certain nombre de travaux en cours sur lesquels s'appuyer :**
 - Des travaux du CAR-SPAW sur les EEE à l'échelle de la Caraïbe,
 - Des études sur la courantologie et la dispersion dans le milieu marin avec BRGM/IFREMER,
 - La révision taxonomique en cours de certains genres (*Eleotris*, *Gobies*, *Microphis*) par le MNHN,
 - La revégétalisation des ripisylves en Guadeloupe (projet PROTEGER),
 - Une étude GwadaEEE en cours (via ADNe) : une collaboration Guadeloupe/Martinique serait un plus selon les experts présents,
 - Une étude en cours sur le classement des cours d'eau pour prioriser les listes 2,
 - Des travaux sur la franchissabilité des ouvrages (pêches électriques régulières, thèse de Lou Frotté).
- **Un travail de priorisation des bassins versants avec les plans d'action des EPCI en fonction de la qualité des territoires** (Cf. plans d'action sur les rivières Desroses et Oman)
- **Un travail important à mener sur les débits minimaux biologiques en fonction de la priorisation des cours d'eau en liste 2 pour contrer les menaces**

Les points faibles  de la Martinique pour la conservation / gestion des espèces amphihalines sont :

- **Le manque de connaissances** sur les traits de vie des espèces (calendrier de migration, phase larvaire, cycle de reproduction et saisonnalité...), leur taxonomie, l'évolution des effectifs des populations et leur répartition, l'impact des EEE sur les amphihalins, *etc...*
- **La gestion de la ressource en eau et le non-respect des DBM** (en cas de sécheresse, de prise d'eau illégales...).
- **La problématique de l'introduction et de la gestion des EEE** (poisson lion, iguane vert, ...), sujet prioritaire avant d'être débordé par la situation !
- **Une sensibilisation insuffisante de la population martiniquaise sur le sujet** malgré un tissu d'acteurs à mobiliser en local (le « carbet des sciences »).
- **Un territoire insulaire avec une richesse importante qui rend les pressions et menaces d'autant plus fortes.**

- **Un manque de moyens humains pour gérer les fonds**, notamment pour la recherche et suivis des financements (CEB, ODE, ...) :
 - Besoins de formations des acteurs,
 - Seuls 27% des fonds FEDER sont utilisés !
- **Un manque de porteurs de projets en local.**

Les différentes menaces/risques potentiels  de la Martinique qui ont été cités sont :

Deux menaces se positionnent en chapô de la thématique :

- 1- Le changement climatique global qui affecte le déroulement du cycle de vie des espèces,
- 2- Le déclin continu des populations qui sont actuellement en forte baisse.

Les causes de ce déclin sont multiples et beaucoup sont d'origine anthropiques. Ont été citées :

- **Les pollutions multiples** avec notamment la question de l'assainissement et de l'usage des produits phytosanitaires,
- **Le manque de contrôle de la pêche** (taille de capture et quantité) associé à du braconnage,
- **Les pressions d'origine agricoles et urbaines entraînant la perte des habitats** avec une artificialisation/ imperméabilisation des sols via l'urbanisation croissante et une prépondérance de la monoculture intensive (bananeraies, cannes à sucre),
- **La problématique des EEE et les risques liés à l'aquariophilie.**

Un point de vigilance à vérifier : L'utilisation d'espèces exotiques (guppies) dans la lutte antivectorielle

C. Séquence 3 : Formaliser des propositions spécifiques au territoire

A l'issue de la séquence 2, les participants sont répartis en 3 groupes pour la dernière session de travail sur le principe du *world café*. Chaque groupe abordera chacun des 3 sujets retenus à tour de rôle à savoir : l'amélioration des connaissances, la préservation des habitats et de la continuité écologique et les pressions qui pèsent sur les amphihalins.

Le *world café* est divisé en 3 temps de travail :

- 1- Un temps de reformulation/ partage des difficultés ;
- 2- Un temps de propositions de solutions et de pistes d'amélioration pour répondre à la problématique ;
- 3- Un temps de formulation d'orientations à porter pour la Guyane dans le cadre du PNMA.

Les résultats pour chacune des thématiques abordées sont synthétisés dans les *slides* 30 à 32 dans le support en pièce jointe.

S'agissant de la thématique « **Amélioration des connaissances** », 4 propositions ont été formulées :

- Développer les connaissances sur les traits de vie de l'ichtyofaune et des macrocrustacés.
- Etudier les impacts de la pêche sur ces espèces.
- Mettre en place une réunion inter-îles annuelle dans le cadre du PNMA pour favoriser la mise en commun des connaissances.
- Développer des mallettes pédagogiques sur ces espèces et les problématiques qui les concernent.

Concernant la « **Préservation des habitats et de la continuité écologique** », 5 propositions sont ressorties :

- Prioriser / rétablir les continuités écologiques en aval / dimensionner la limite aval.
- Maintenir la continuité en favorisant les populations (mitigation à adapter à nos systèmes insulaires).
- Restaurer la ripisylve et les habitats des berges en mettant en place des sites pilotes et de la flore indigène.
- Utiliser les APHN et les APB pour protéger les habitats.
- Acculturation nécessaire pour la mise en place de la séquence ERC systématique.

Enfin, pour ce qui est de la thématique « **Pressions** », beaucoup d'enjeux communs aux autres items ont été abordés (connaissance des pêcheries, préservation/restauration des milieux et des ripisylves,

respect des débits biologiques minimum). L'accent a donc été mis sur les espèces exotiques envahissantes en préconisant de lutter contre les EEE :

- Mesurer l'impact des EEE sur les espèces amphihalines.
- Développer des moyens de lutte adaptés.
- Communiquer et sensibiliser sur le sujet.

Sur la question des pollutions chimiques, les participants considèrent que le PNMA n'apportera pas de réelle plus-value et qu'il s'agit de surtout de veiller au respect des réglementations existantes.

Malheureusement, le temps a manqué pour partager les travaux de cette phase avec l'ensemble des participants. Ces premières propositions nécessiteront un second temps d'échange et de partage afin de s'assurer qu'aucun point essentiel n'a été oublié. Les échanges pourront se poursuivre par e-mail et seront complétés par la réunion de mise en commun des travaux ultra-marins.

D. Séquence 4 : Bilan de l'atelier et suites à donner

Une fois le planning prévisionnel des suites du projet présenté, la parole est laissée libre aux participants sur leurs ressentis/ impressions à l'issue de l'atelier.

Les participants sont globalement satisfaits, considèrent que l'atelier a été enrichissant et qu'il y a eu un certain consensus au sujet de l'état des lieux. Ils regrettent le manque de communication entre les deux îles de la Martinique et de la Guadeloupe qui ont pourtant des problématiques similaires. Certains soulignent l'ambition de réfléchir à un plan d'action sur une demi-journée (très court !) et notent également l'absence de certains acteurs incontournables comme la fédération de pêche ou les représentants martiniquais de l'Université des Antilles.

Séquence 2 : Partager l'état des lieux



O
Opportunités

① *catalogue d'op opportunités*

Quelles sont les actions bénéfiques en faveur ou transposables aux POMA ?

Opportunités

↳ Diversification des bassins versants (ex de culture des champs, diversification des modes de production)

↳ Expérimentation de nouvelles pratiques

↳ Conception d'outils de suivi de leur performance et de leur viabilité

↳ Tous les espaces sont amplifiants

↳ Calendrier de migrations agricoles

↳ à mettre en place

↳ **Changement d'usage**

↳ **Changement de culture**

↳ **Changement de matériel agricole**

Office français de la biodiversité - Pôle de Montpellier 3

Séquence 2 : Partager l'état des lieux



T
Menaces

② *catalogue d'op opportunités*

Quelles sont les menaces ou risques potentiels portant atteinte aux POMA ?

Menaces

↳ Déclin de population en forte baisse

↳ **Changement climatique**

Office français de la biodiversité - Pôle de Montpellier 4